



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 13 novembre 2001

T-FLOR1 (2001) 10

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE
– Convention de Florence –

***PREMIERE CONFÉRENCE DES ETATS SIGNATAIRES ET
CONTRACTANTS DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE***

*Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg
22-23 novembre 2001
Salle 10*

Thème 3

Sensibilisation, formation et éducation

par

*M. Bas PEDROLI
Coordinateur de « Landscape Europe »*

*Document du Secrétariat Général
préparé par la Division de l'aménagement du territoire, de la coopération et de l'assistance techniques*

Le paysage, une préoccupation grandissante

Comme nous l'enseigne l'histoire de l'art, le paysage est un sujet qui a été abondamment traité par les peintres depuis la Renaissance. Mais ce n'est que tout récemment que l'on a pris conscience de la nécessité de le protéger. L'évidence des paysages tels que les représentaient les peintres jusqu'au XXe siècle a fait place à un intérêt croissant du public pour la qualité de nos paysages européens, dont les modalités d'évolution ne vont plus de soi. Comment cet intérêt peut-il être canalisé dans des activités qui contribuent à une planification et une gestion responsables des paysages ?

Selon le philosophe Habermas, la notion de paysage recouvre plusieurs niveaux de réalité.

- Le paysage *vrai* est un objet susceptible d'être décrit et quantifié de manière cognitive et scientifique. C'est le domaine des géographes et des écologistes du paysage, qui font appel à différentes sciences de la nature, ainsi que celui des ingénieurs des travaux publics, qui s'appuient sur ces connaissances objectives pour orienter leurs activités de construction et d'aménagement dans le paysage.
- Le paysage *adéquat* est le paysage intersubjectif sur lequel nous avons des opinions et auquel nous pouvons attribuer des valeurs. Il est beau ou dégradé, selon les critères sur lesquels s'accordent les différents groupes ayant un lien avec le paysage. De fait, le mot qui signifie « paysage » en allemand (*Landschaft*) ou en néerlandais (*landschap*) désigne l'organisation d'un groupe d'habitants. Le paysage adéquat est le domaine des groupes d'action et des ONG, mais aussi celui des responsables politiques. Objet d'étude des spécialistes des sciences sociales, il est le terrain où s'élaborent les constructions sociales qui façonnent l'avenir des paysages.
- Le paysage *réel* est le paysage subjectif avec lequel nous avons une relation personnelle, toujours présent en arrière-fond quand on parle de paysage. C'est le paysage de notre jeunesse ou de nos vacances, ou encore celui dans lequel nous sommes disposés à investir notre temps libre pour y jouer un rôle concret. C'est celui que décrivent les peintres et les historiens-géographes, mais aussi qui détermine notre comportement individuel dans le paysage et la démarche artistique des paysagistes.

La sensibilisation relève essentiellement de la troisième dimension du paysage, le paysage réel, longtemps négligé par la science et la politique. La Convention européenne du paysage traite expressément de cette dimension, en prenant les notions objectives et intersubjectives comme points de départ. La formation et l'éducation à l'évaluation et aux interventions paysagères devraient par conséquent prendre en compte les trois dimensions.

Le pouvoir de l'exemple

Il existe de nombreux exemples de communautés locales qui ont pris l'initiative d'organiser la gestion du paysage. Les produits agricoles du terroir et les traditions locales semblent favoriser l'identification des populations au paysage dans lequel elles vivent. Les centres d'information et les campagnes promotionnelles attirent les touristes et renforcent ainsi l'assise économique du développement paysager. Mais le plus efficace reste d'associer les citoyens aux opérations d'entretien et de transformation du paysage. Avec la constante progression des modes de vie urbains, ces citoyens se sentiront de plus en plus responsables de nouvelles formes d'évolution du paysage, dans la mesure où l'agriculture a perdu, dans une grande partie de l'Europe, le rôle essentiel qu'elle jouait traditionnellement dans la formation du paysage.

Lorsqu'on veut sensibiliser aux effets de la dégradation des paysages, il faut toujours illustrer son propos par des exemples montrant comment les paysages peuvent acquérir une identité de paysages vivants, caractérisés par des valeurs spécifiquement régionales véhiculées par les communautés locales. Le Prix du paysage devrait largement contribuer à mettre en lumière de tels exemples. Mais les échanges d'expériences et d'idées entre les différentes initiatives en faveur du paysage, par exemple sous la forme d'un site web associant des groupes actifs dans ce domaine, améliorerait l'efficacité des campagnes d'information et d'éducation du public. Il serait souhaitable d'élaborer un manuel sur la gestion du paysage en Europe, abondamment illustré par des exemples d'initiatives réussies.

Importance d'une base d'informations

Il est indispensable, non seulement pour la sensibilisation, mais aussi pour l'éducation et la formation à l'évaluation et aux interventions paysagères, de disposer de données de base et de gérer les connaissances (ce qui suppose également l'existence d'un mécanisme efficace de centralisation des données). En l'absence d'informations fiables, il est impossible de mettre au point une méthodologie pour la classification, la gestion et la planification des paysages. Il faut veiller en particulier à ce que cette méthodologie soit applicable dans toute l'Europe tout en encourageant la diversification locale. Des travaux méthodologiques ont déjà été entrepris dans beaucoup de pays et il serait bon de coordonner ces efforts, dans la mesure du possible, sous l'égide de la Convention européenne du paysage afin de définir des objectifs communs en matière d'éducation et de formation.

Formation et éducation

Sur la base d'informations coordonnées relatives aux paysages, des programmes de formation multidisciplinaire et spécialisée devront être élaborés à l'intention des futurs acteurs du secteur du paysage. Bien que des programmes de formation dans ce domaine existent déjà, leur efficacité pourrait être considérablement améliorée par des échanges d'expériences entre pays et entre échelons (national, régional, local). Les organisations gouvernementales et non gouvernementales devraient être impliquées, les programmes existants étant pris comme point de départ. En particulier, les programmes d'éducation à l'environnement peuvent être adaptés de manière à prendre en compte expressément les valeurs liées au paysage ; les week-ends de sensibilisation à la gestion pratique du paysage organisés à l'intention de publics locaux en offrent un bon exemple. Mais les programmes et les cours universitaires à caractère technique devraient aussi être remaniés de façon à inclure les questions de gestion et de planification paysagères. On a grand besoin de manuels de qualité pour servir de support à ces programmes et à ces cours. Des formations internationales permettant aux étudiants de suivre des conférences et de visiter des initiatives en faveur du paysage dans plusieurs pays sont déjà proposées par certaines ONG et universités.

La Convention européenne du paysage, un paradoxe ?

La Convention du paysage semble caractérisée par un paradoxe inhérent, dans la mesure où elle définit des lignes directrices européennes communes en vue d'une gestion diversifiée des paysages européens. Il appartient à ceux qu'intéresse l'avenir des paysages européens de contourner ce paradoxe en encourageant activement les autorités à prendre des mesures d'accompagnement et en favorisant la participation à la base :

- fonder les objectifs d'évolution du paysage sur les processus naturels : connaître son paysage *vrai* ;
- faire prendre conscience que l'identité du paysage est et devrait être le reflet des processus culturels en cours : réfléchir au paysage *adéquat* dans la communauté locale ;
- accroître la qualité du paysage grâce à la participation du public : agir sur son propre paysage *réel* en s'appuyant sur des préoccupations personnelles coordonnées.